

28 février 2024

TABLE MINISTÉRIELLE DU CAMIONNAGE EN VRAC – TRANSMETTEZ-NOUS VOS COMMENTAIRES

Le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) a réactivé l'année dernière la Table ministérielle du camionnage en vrac (La Table), constituée de représentants de l'ACRGTQ, de l'ANCAI et du MTMD. Au courant de l'année 2023, l'objectif de la Table a été de travailler sur les aspects liés au CCDG et au Recueil des tarifs de camionnage en vrac (Recueil) de l'année 2024.

Les travaux du premier cycle de discussion ont résulté en plusieurs modifications pour la prochaine année, accessibles [ici](#).

L'ACRGTQ participera cette année au deuxième cycle de la Table ministérielle du camionnage en vrac. Ainsi, nous vous sollicitons pour recueillir vos commentaires et enjeux en lien avec le camionnage en vrac afin de parfaire les demandes de l'association pour le prochain cycle des travaux. Ces commentaires et enjeux peuvent porter tout autant sur les dispositions du CCDG (article 7.7 et suivants), que le Recueil.

Les commentaires recueillis nous permettront de parfaire la position de l'ACRGTQ concernant différents enjeux que nous aimerions porter à la table pour les discussions qui auront lieu au cours de l'année 2024. D'emblée, la prévisibilité des services de camionnage sera au centre des revendications de l'ACRGTQ au cours des prochains travaux.

Les membres ayant des commentaires sur le présent sujet ou désirant en discuter peuvent communiquer avec M^e Mathieu Tremblay par courriel au mtremblay@acrgtq.qc.ca ou par téléphone au 581 741-8243, **et ce, d'ici le 15 mars 2024.**